

Livret Étudiant
Start up'
2024

V. Garlatti
Université du Sud Toulon Var

START UP' : TON JOB, TA MISSION, TON PROJET

Tu viens d'être embauché dans une nouvelle structure sur la mission de tes rêves. Néanmoins, tu n'as pas de consignes, pas de budget, pas de personnel. A toi de te créer ton travail ! Conçoit un projet qui te tient à coeur, embauche les bonnes personnes et ensemble proposez le déploiement d'un projet soutenable économiquement et humainement.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

L'objectif de cet enseignement est de vous accompagner dans la dernière étape de la compétence concevoir un projet dans le champ professionnel de la mention. Dans cette dernière année, vous devez :

- Concevoir un projet en lien avec votre orientation
- Prendre le rôle qui vous sied le mieux dans une équipe constituée à partir des besoins du projet et non de vos habitudes de travail
- Prendre les décisions d'équipe selon le principe de la conciliation : toutes les décisions doivent être adoptées à l'unanimité. Il faudra donc trouver des solutions qui conviennent à tous.

RESSOURCES ET OUTILS À DISPOSITION

Cette année, vous n'avez pas de nouveaux outils : à vous de choisir ceux qui vous conviennent parmi ce qui vous a été proposé ou ce que vous pouvez trouver. Seules les fiches de poste seront fournies ainsi que le carnet de bord.

Le carnet de bord fourni est le modèle niveau L3. Vous verrez que chaque séance n'est pas saisie, chaque étape n'est pas nommée. Vous êtes en troisième année de licence : c'est à vous de faire ce travail.

Un **espace teams** a été créé.

Phase 1 : Vous déposerez vos documents dans l'espace Teams. Un canal BGB et un canal SEGE sont créés pour la première partie du travail. Chacun d'entre vous crée un dossier personnel dans

lequel déposé son carnet de bord, ses fiches de postes, sa description du projet. Vous pouvez gérer les droits d'accès à ces documents.

Phase 2 : Une fois les équipe constituées vous déposerez vos documents dans un canal privé créé pour l'équipe.

A. Phase 1 : Création de ton projet de tes rêves

Pour cette phase, le projet est totalement libre. La seule consigne est qu'il doit être cohérent avec un projection professionnelle (Projet scolaire – Animation fête/faites de la science).

TAE 1 : Tu travailles sur ton projet lié à ton orientation professionnelle

- objectif du projet et contexte professionnel
- bibliographie : exemples de projets déjà déployés/bases scientifiques
- Planning et modalités d'organisation
- équipe de 3 personnes nécessaires pour avancer sur le projet. Par exemple :
 - Toi : responsable scientifique
 - un responsable administratif et financier
 - un chargé de com, un technicien/ingénieur d'étude

Tutorat :

10mn / projet pour réguler (40mn maquette)

TD1 : Présentation du projet et de l'équipe nécessaire à l'ensemble du groupe de TD 3mn/personne

Vous avez 3mn pas une de plus pour présenter votre projet et les postes associés. Les fiches de postes devront avoir été déposées sur l'espace dédié de façon à ce que tous y ai accès. Vous devez aussi postuler sur des postes proposés par les autres étudiants (au moins sur 8 projets). Nous vous conseillons de prendre des notes et de bien écouter.

A l'issue de cette étape, un choix de 6-8 projets qui vont plus loin (selon l'effectif du groupe) est réalisé par l'équipe pédagogique.

B. Phase 2 : Constitution d'une équipe de travail

Dans cette phase, si votre projet a été retenu alors vous être l'employeur et vous allez devoir choisir trois équipiers. Si votre projet n'a pas été retenu, alors vous devez être employé dans une équipe.

Les travaux pratiques

permettront de préparer les entretiens d'embauche avec les chefs de projets d'un côté et avec les postulants de l'autre.

TAE 2 : Entretiens d'embauches

Vous devrez réserver des box à la BU pour les entretiens d'embauche sur une demi journée de TAE commune à tous. Nous passerons vérifier que les entretiens ont lieu.

Les postulants devront avoir déposé CV/lettre de motivation en amont. A la suite des entretiens vous devrez faire un bilan des entretiens :

- Bilan des entretiens à faire par le chef de projet et choix des candidats avec classement à rendre à l'enseignant
- Bilan des entretiens par étudiant avec classement des postes

Ces bilans nous permettrons de constituer les équipes de travail.

— C. Phase 3 : Projet : proposition d'un plan de déploiement (indicateurs de suivi, communication, budget, législation, partenaires)

TP2 1h30

: Réunion 1 de Travail : Règles de travail en équipe – répartition des tâches par le chef de projet
→ adoption du plan de travail doit être à l'Unanimité

TAE 3

: Chaque étudiant réalise ses tâches

TAE 4

: Réunion 2 : bilan et régulation/correction par le groupe : prises de décision à l'unanimité, réorientations stratégiques

RDV 2 :

20mn par équipe pour faire le point

TAE 5

: chacun corrige son travail

Élection des projets

:

TD 3H présentation des projets à toute la promotion. Chacun dispose de 15mn de présentation.

CM Bilan 1h à la fin des élections

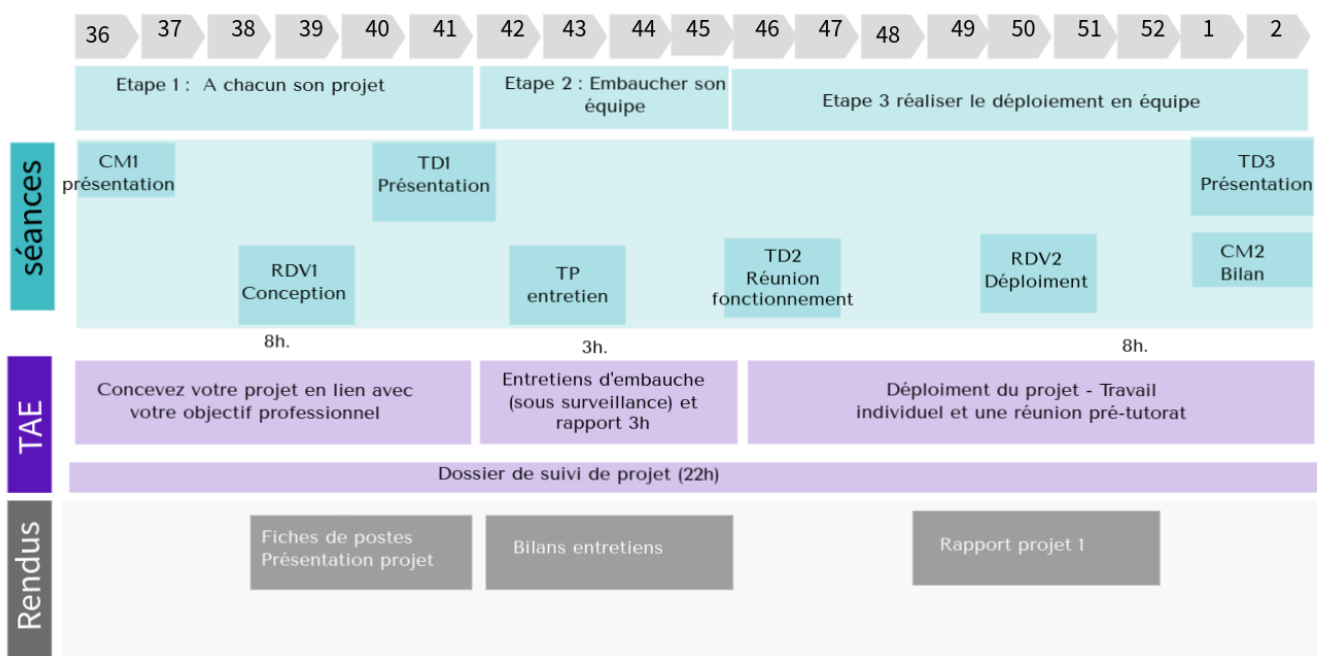


FIGURE 1 – Calendrier

ÉVALUATION

La SAÉ est évaluée à la fois sur la démarche de l'étudiant au cours des séances, sur les livrables et sur la capacité de l'étudiant à prendre du recul sur ses actions, les corriger et faire des liens entre la SAÉ et les ressources. Le carnet de bord permet d'évaluer ces deux derniers points pour chaque étudiant. Il devra être rendu dans son état d'avancement avant chaque tutorat et dans son état final semaine 3. La grille d'évaluation est en cohérence avec l'évaluation de la compétence au niveau 1. Il existe 4 paliers dans l'évaluation :

- ☐ Est-ce que l'étudiant a réalisé l'action ?
- ☐ Est-ce que l'étudiant a réalisé une action de qualité c'est-à-dire dans le respect des composantes essentielles de la compétence ?
- ☐ Est-ce que l'étudiant sait justifier ses choix ?
- ☐ Est-ce que l'étudiant est capable de corriger et d'adapter son action ?

Évaluation de la réalisation de l'action

Les séances de SAÉs sont obligatoires. Un étudiant qui ne serait pas présent aux séances qui servent à anticiper le travail à réaliser et ensuite réguler les propositions avec l'enseignant ne pourrait être considéré comme ayant fait l'action demandée. Le rendu dans les temps de tous les rendus exigés entièrement rempli est aussi obligatoire. Sur ce point, la qualité de ces rendus ou la justesse des rendus n'est pas évaluée.

Évaluation de la qualité de l'action

Les livrables et le travail retranscrit sur le carnet de bord sont évalués à partir des attendus de la compétence au niveau 1. L'évaluation se fait en fin de SAÉ. Pour valider la SAÉ, il est nécessaire de réaliser les actions demandées dans le respect de l'ensemble des composantes essentielles de la SAÉ.

Évaluation de la justification

La justification du travail réalisé sera évalué sur la capacité de l'étudiant à apporter des preuves du travail qu'il réalise en dehors des séances, sur la capacité à s'appuyer sur les ressources ou autres SAÉ (partie 3) ainsi que sa capacité à expliquer ses choix et ses difficultés à l'écrit sur le carnet de bord et à l'oral en rendez-vous.

Évaluation de l'adaptabilité

Sur les livrables et dans le carnet de bord, des sous-parties sont réservées à l'analyse du travail réalisé afin de corriger. Cela permettra d'évaluer si l'étudiant est capable de retro-action.